ART. UNIQUE N° 6

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 mars 2019

SITUATION ET PRATIQUES DE LA GRANDE DISTRIBUTION ET DE LEURS GROUPEMENTS DANS LEURS RELATIONS COMMERCIALES AVEC LES FOURNISSEURS - (N° 1769)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N º 6

présenté par M. Acquaviva, M. Castellani, M. Colombani et M. Pupponi

ARTICLE UNIQUE

Compléter cet article par la phrase suivante :

« Une attention particulière est portée aux territoires insulaires qui accusent un différentiel de prix avec le continent ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

En Corse, comme dans la grande majorité des îles, et notamment en Outre-Mer, la question des prix à la consommation est une préoccupation majeure des populations (carburant, logement, denrées alimentaires ou autres) au pouvoir d'achat bien souvent inférieur à la moyenne hexagonale. Si l'on prend l'exemple de la Corse, 20 % de la population vit sous le seuil de pauvreté (6 points de plus que la moyenne dans l'hexagone).

En raison bien souvent du coût du transport, mais aussi de l'étroitesse du marché, les études constatent un différentiel de prix entre les îles et le continent, notamment dans la grande distribution.

C'est pourquoi, dans le cadre de cette commission d'enquête, il convient de prendre en compte la dimension insulaire.